

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1838.

---

*RAPPORT fait par M. D'HOFFSCHMIDT, au nom de la commission de comptabilité de la Chambre, conformément à l'art. 83 du règlement (1).*

---

MESSIEURS,

Organe de la commission de comptabilité, j'ai l'honneur de vous faire rapport que, conformément à l'art. 83 de votre règlement, elle a vérifié et apuré le compte spécial de la Chambre des Représentants rendu par MM. les questeurs pour l'exercice de 1837.

Il résulte de ce compte que les crédits alloués par le budget de la Chambre pour le même exercice s'élevant à . . . . .	fr. 417,905 00
Et les dépenses à . . . . .	371,921 95
L'excédant du crédit est de. . . . .	fr. 45,933 05

Cet excédant provient de ce que l'indemnité accordée aux membres de cette Chambre par l'art. 52 de la Constitution, a été calculée éventuellement pour une session de neuf mois, tandis qu'elle n'en a duré que huit.

La commission a ensuite, sur la proposition de MM. les questeurs, déterminé le budget de la Chambre pour l'exercice de 1839.

Ce projet de budget joint à ce rapport étant exactement le même que celui que la Chambre a voté l'année dernière, et n'ayant donné lieu à aucune observation de la part de la commission, elle l'a arrêté provisoirement pour être soumis à vos délibérations.

*Le rapporteur,*  
F. D'HOFFSCHMIDT.

*Le président de la commission,*  
FALLON (ISIDORE).

---

(1) La commission était composée de MM. FALLON, *président*, ANGLIIS, SCHEYVEN, A. RODENBACH, DEJAEGHER, TROYE, et D'HOFFSCHMIDT, *rapporteur*.

*Projet de budget de la Chambre des Représentants pour  
l'exercice 1839.*

N <sup>o</sup> D ORDRE.	NATURE DE LA DÉPENSE.	CRÉDITS	CRÉDITS	DIFFÉRENCI		OBSERVATIONS
		ALLOUÉS pour 1838.	DEMANDÉS pour 1839.	en plus au budget de 1839	en moins au budget de 1839	
1	Indemnités des membres. . . . .	320,000	320,000			Neuf mois de session à raison de 84 membres ayant droit à l'indemnité.
2	Traitement du greffier . . . . .	4,000	4,000			
3	Id. des 2 com <sup>g</sup> greff., le 1 <sup>er</sup> 2,400 } le 2 <sup>d</sup> 2,200 }	4,600	4,600			
4	Id. d'un commis-expéditionnaire	1,500	1,500			
5	Id. des sténographes . . . . .	20,000	20,000			
6	Id. du chef huissier . . . . .	1,550	1,550			
7	Id. du 1 <sup>er</sup> huissier de salle . . .	1,400	1,400			
8	Id. du 2 <sup>d</sup> huissier de salle . . .	1,150	1,150			
9	Id. d'un huissier surnuméraire.	950	950			
10	Id. de 6 messagers à 950 fr. . .	5,700	5,700			
11	Id. de la concierge . . . . .	1,050	1,050			
12	Crédit pour le salaire des gens de peine. . . . .	2,950	2,950			
13	Achat de livres et documents utiles aux travaux de la Cham- bre . . . . .	5,000	5,000			
14	Papiers, plumes, feu, lumière, ameublement, impressions et dépenses imprévues . . . . .	40,000	40,000			
		409,850	409,850			

Bruxelles, le 6 novembre 1838.

*Les questeurs de la Chambre des Représentants,*

**LIEDTS.**

Approuvé provisoirement par la commission de comptabilité.

Bruxelles, le 29 novembre 1838.

*Le secrétaire,*

**F. D'HOFFSCHMIDT.**

*Le président,*

**FALLON (ISIDORE).**